



L'ombre de C.O.P.S entre G.J. Jao et Oliver Rendcontent

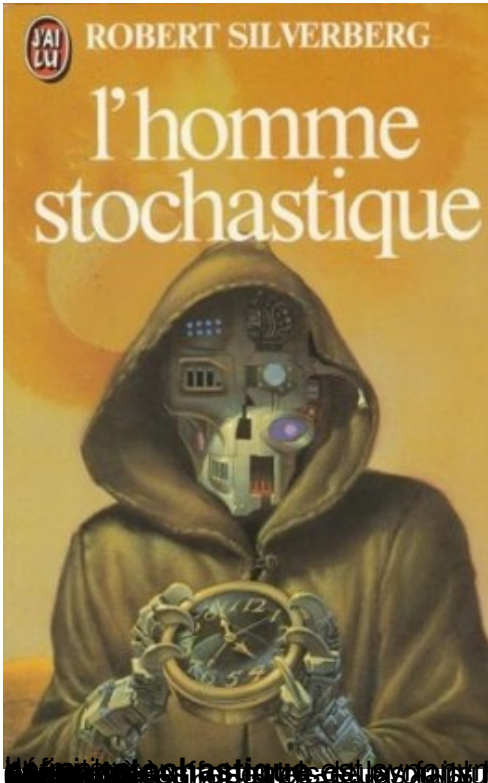
Ben quoi, ils ne cessent de parler de combat contre on-ne-sait-plus trop bien quoi, étant donné que tout perdure et le peuple malgache se meurt: insécurité; délestage devenu coupure systématique et quotidienne; accaparement de terrains par des étrangers; coût de la vie battant des records de saut en hauteur entraînant une pauvreté généralisée.



***Being miserable is a habit; being happy is a habit; and the choice is yours.*** (Tom Hopkins)

Au milieu de cet océan de « *miséritude* » (mot que je viens d'inventer signifiant misérable attitude) un président qui se pavane pour aller inaugurer une centrale solaire privée qui n'a aucun lien avec l'administration publique, et qui n'a ni honte ni humilité.

Oui, à Madagascar, nous sommes bien dans un mode de gouvernance stochastique. Qu'est-ce?



Article de presse sur le sujet de la stochastique. Référence au numéro de la page de la presse, dont le résultat est incertain. Exemple: L'homme stochastique



Article de presse sur le sujet de la stochastique. Référence au numéro de la page de la presse, dont le résultat est incertain. Exemple: L'homme stochastique

Sur les injures publiques :  
Déclare LELIEVRE Lionel Christian Michel coupable des faits à lui reprochés :  
Le condamne à CENT QUATRE VINGT MILLE (180.000) Ariary d'AMENDE FERME :  
Le condamne, en outre, aux frais liquidés à la somme de cinq mille (5.000) Ariary, en ceux postérieurs  
à ce jugement ;  
Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps au cas où il y aurait lieu de l'exercer ;  
Sur l'action civile :  
Reçoit NINASONA Richard en sa constitution de partie civile ;  
Condamne LELIEVRE Lionel Christian Michel à lui payer la somme de SEPT CENT MILLE  
700.000 Ariary à titre de dommages intérêts ;  
Ainsi jugé et prononcé en audience publique les jour, mois et an que dessus et la minute du présent  
jugement a été signée par le Président et le Greffier.  
JURISDICTION DES PREMIERS TRIBUNAUX  
Pour juger le 25/10/16  
LE GREFFIER  
S. S. NINASONA Richard y Fera Nintzo





multiple de l'ère Goulart (sur la photo ci-dessus) en 1964, entre,



l'achat de l'Avião Insu Vêlô, que en 2018, la compagnie a été créée